Montréal, 9 mars 2022

Appui au milieu du cinéma documentaire québécois

REPAIRE, le regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation né de la fusion du CQAM* et du RAIQ*, apporte son appui au mouvement initié par un collectif d'artistes et de collaborateur-trice-s associé-es à l'art du cinéma documentaire. L'importance de cette forme cinématographique pour la collectivité québécoise est unanimement reconnue. Pourtant, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) lui accorde une part indigente de ses enveloppes de financement, tout comme il est généralement attribué à toutes les pratiques de recherche et d'expérimentation indépendantes.

REPAIRE constate que les arts qui défendent leur indépendance et explorent les voies de la recherche et de l'expérimentation sont relégués à la portion congrue des financements publics. En 2017, les organismes des arts visuels, des arts du cinéma, de la vidéo et du numérique et ceux des arts multidisciplinaires recevaient respectivement 6%, 3% et 2% de l'ensemble des subventions attribuées par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Si l'on ajoute à cela la maigre part destinée aux artistes, ces trois secteurs de création atteignent à peine la barre des 15%. Considérant que le financement public attribué à la culture est notoirement insuffisant, que penser d'un famélique 15% du total de ces sommes ? Et, surtout, comment se fait-il qu'une société dite évoluée n'ait toujours pas compris que c'est à cette terre fertile de la recherche et de l'expérimentation qu'elle doit ses fleurons?

Les arts indépendants de recherche et d'expérimentation que soutient REPAIRE sont partagés entre le CALQ et la SODEC, deux appareils gouvernementaux aux budgets désertiques, eux-mêmes alimentés par un ministère de la culture et des communications bien pauvre aussi. Ajoutons que sur ces terres déjà peu prometteuses, se côtoient des champs culturels aux périmètres très flous où pousse une industrie culturelle qui se désigne aussi comme créative.

Bien que l'on puisse simplifier l'enjeu à une banale dualité entre une démarche non lucrative ou lucrative, là n'est pas la question - cela dit, la question de la valeur mériterait aussi d'être examinée. Le véritable enjeu réside dans la préservation de l'indépendance des arts de recherche et d'expérimentation. Une indépendance que seules des conditions de vie et de création équitables peuvent cultiver.

Nous sommes bien loin de cet horizon. Beaucoup de confusion a été semée par le gouvernement du Québec quant au financement de la culture. De plus en plus, REPAIRE, et tous les protagonistes qui se réclament des arts indépendants de recherche et d'expérimentation, envisagent l'éclosion d'une plateforme commune mettant en place leurs propres stratégies de développement et de financement.

Éric Desmarais

Président du conseil d'administration de REPAIRE

*CQAM

En 1996, lors d'une assemblée plénière clôturant les États généraux des artistes de la vidéo et du cinéma indépendant, des délégués appuient unanimement une résolution de fonder un forum permanent, dédié à l'amélioration des conditions des artistes indépendant-e-s associé-e-s à ces pratiques. Deux ans plus tard, quelques centres d'artistes en arts médiatiques se concertent pour fonder le Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM). Incorporé le 19 juin 1998, le CQAM regroupe artistes professionnel-le-s, travailleur-e-s culturel-le-s et organismes voués aux arts médiatiques afin d'œuvrer au bien commun du secteur dans une démarche fédérée. Le CQAM est reconnu en 2003 comme étant le regroupement national des arts médiatiques au Québec.

*RAIQ

En 2004, dans le cadre de sa réforme du programme multidisciplinaire, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) convoque quelques praticien-ne-s du milieu. S'ensuit la mise en place d'un comité qui prendra en charge l'organisation d'un forum où sont invités praticien-ne-s et organismes du milieu interdisciplinaire. Soutenu par le CALQ, le CAC et le CAM, le forum veut cerner les besoins qu'a en partage une communauté très diversifiée, pour permettre l'avancement de la pratique interdisciplinaire et en améliorer l'image publique et les conditions de travail. À la suite de ce forum, un comité se voit confier le mandat de démarrer le processus de fondation d'un organisme de représentation des arts interdisciplinaires et de procéder à son incorporation. Le 5 avril 2005, le Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec est né.